Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213503477-20260703-DEC202608-DE

Mairie de Val d'Izé

DECISION N° 2026_08

en date du 3 juillet 2026

TRAVAUX D'EXTENSION DU COMPLEXE SPORTIF
MARCHE DE TRAVAUX
AVENANT DE PROLONGATION
DU DELAI D'EXECUTION DU MARCHE

Le Maire de la Commune de Val d'Izé,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-22,
Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2026-014 en date du 31.03.2026 donnant délégation au maire,
Vu la décision n° 2024-17 en date du 05.12.2024 portant attribution des 12 lots du marché de travaux d'extension du complexe sportif et les actes d'engagement signés fixant à 10 mois la durée d'exécution du marché de travaux,
Vu la décision n° 2026-04 en date du 19.03.2026 portant attribution du lot 1 suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise attributaire et l'acte d'engagement signé fixant à 8 semaines la durée d'exécution du marché de travaux,
Considérant le retard pris dans l'exécution des travaux suite à la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise attributaire du lot 1, et des délais d'intervention d'ENEDIS,

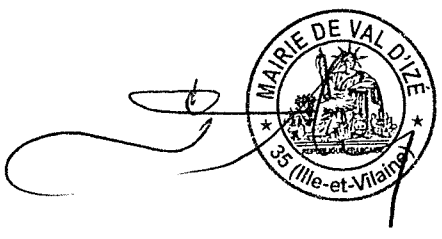
DECIDE

Article 1 : De prolonger le délai d'exécution des travaux d'extension du complexe sportif pour l'ensemble des lots, jusqu'au 30 septembre 2026.

Article 2 : La présente décision donnera lieu à signature d'une modification aux actes d'engagement et sera inscrite au registre de la mairie.

Il en sera rendu compte au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Le Maire, Bruno DELVA



Place Jean Poirier - 35450 VAL D'IZÉ
Téléphone : 02 99 49 83 06 – site : www.valdize.fr